

Archives départementales : l'état civil des Ariégeois en mode 2.0

Les Archives départementales de l'Ariège ont procédé à une mise à jour de leur site internet.

L'état civil de l'Ariège est désormais accessible en quelques clics à l'adresse suivant :

archives@ariego.fr.

Les amateurs de généalogie ou toutes les personnes simplement curieuses peuvent désormais accéder à quelque 2 800 000 pages d'état civil ! Il est aujourd'hui possible de consulter les tables décennales jusqu'en 1932, les actes de naissance jusqu'en 1919 et jusqu'en 1922 voire 1932, selon les communes, les actes de mariages, publications de mariage et décès.

Les dates de fin de numérisation varient en raison de la reliure des registres d'état civil : ainsi un registre d'état civil de naissances, mariages et décès, contenant des actes de naissance de moins de 100 ans, ne peut pas encore être mis en ligne.

Les registres qui ne sont pas accessibles via le site internet peuvent être consultés sur place aux Archives départementales à Foix (chemin de la Montagne). Pour réserver une place de consultation, inscription sur archives@ariego.fr.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr